

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Ariel, une question. Glenn McKnight a dit qu'il ferait des commentaires sur le document Google. Est-ce que vous savez quelque chose à ce propos ?

ARIEL LIANG: Est-ce que vous m'entendez?

PERSONNE NON IDENTIFIÉE: Oui. On vous entend, Ariel. Allez-y.  
Est-ce qu'il y a quelque chose d'important à ajouter ici?

ARIEL LIANG: Non, je ne pense pas.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien, il y a quelques commentaires. C'est tout.  
  
Bien, nous sommes déjà en retard de trois minutes. Nous allons commencer et j'espère que d'autres gens vont se joindre à nous.  
  
Je vais regarder un petit peu donc notre liste du groupe de travail d'At-Large de la mise en œuvre d'ATLAS II.  
  
Nous allons commencer. Vous pouvez, s'il vous plait, commencer l'enregistrement.

---

*Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.*

---

YESIM NAZLAR:

Parfait, nous allons commencer l'enregistrement. J'espère l'appel.

Bonjour, bonsoir à tous. Bienvenue au groupe de travail d'At-Large de mise en œuvre d'ATLAS II. Nous sommes jeudi 29 septembre, il est 17 h 00 UTC.

Sur cet appel, sur le canal anglais, nous avons Olivier Crépin-Leblond, Wolf Ludwig, Cheryl Langdon-Orr, Murray McKercher, Dev Anand Teelucksingh et Alan Greenberg. Nous n'avons personne sur le canal espagnol, ni sur le canal français.

Nous avons les excuses de Gunela Astbrink, Roberto Gaetano, Glenn McKnight, Tijani Ben Jemaa, Holly Raiche et Maureen Hilyard.

Le personnel de l'ICANN aujourd'hui, nous avons Heidi Ullrich, Ariel Liang et Yesim Nazlar.

Nos interprètes en espagnol, c'est Veronica et David. En français, Claire et Isabelle.

Et maintenant, je vais demander à tout le monde de donner son nom avant de prendre la parole pour la transcription et pour permettre aux interprètes de vous présenter sur chaque canal.

Vous avez la parole, Olivier.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup. Aujourd'hui, nous allons nous focaliser sur les derniers points que nous devons régler avant d'envoyer notre rapport concernant les problèmes liés à la mise en œuvre, avant que nous envoyions donc ce rapport au conseil de l'ICANN. Comme vous le savez,

---

la communauté d'At-Large s'est réunie à Londres en 2014. Il y a un peu plus de deux ans, nous avons fait une série de recommandations lors de cette réunion d'ATLAS II dans une série d'observations, de remarques. Certaines de ces recommandations ont été mises en œuvre. Elles visaient le comité d'At-Large. Elles visaient le Conseil et d'autres parties de l'ICANN, ces 43 recommandations ont été analysées, et notre groupe, le groupe de travail de mise en œuvre d'ATLAS II, est en train de voir si certaines choses ont été mises en œuvre, s'il faut qu'elles soient envoyées au conseil, s'il y a encore du travail à faire pour approfondir ces décisions.

Bien, donc, je remercie Ariel qui a mis en place une mise à jour, pour savoir où est-ce que nous en sommes dans notre tableau de ces recommandations. Ce tableau comprend plusieurs pages et comprend chaque recommandation. Le travail qui a été fait et donc les prochaines étapes à faire, et donc tout cela est le résultat d'un long travail et c'est le résultat aussi des pages Wiki de mise en œuvre. Vous savez que chaque recommandation nous renvoie à une page Wiki, et plusieurs groupes ont travaillé, y compris de nombreux groupes de travail d'At-Large. Le groupe intercommunautaire sur la responsabilité, le groupe de Leader de l'ALAC, le groupe de liaison, les membres de l'ALAC aussi bien sûr, le groupe qui travaille sur les critères d'ALS, le groupe de formation de compétences, le groupe qui travaille sur la finance et le budget, le groupe qui travaille sur l'évolution de l'ICANN qui, à l'origine, était le groupe qui travaillait sur les problèmes liés à IANA et sur la responsabilité de l'ICANN, et enfin, et le groupe de travail sur la participation et la sensibilisation, les Présidents des RALO, le groupe qui travaille sur les médias sociaux, et le groupe de technologie d'At-Large.

---

---

Donc, vous voyez que c'est un grand, grand effort qui a été fait avec plusieurs groupes de travail, qui est à la base donc de ce document. Et, nous en sommes à la dernière partie pour pouvoir avancer, et nous avons une date butoir qui est la réunion d'Hyderabad de l'ICANN, pour donc remettre cela au Conseil.

Notre appel aujourd'hui est destiné à analyser les dernières recommandations qui ne sont pas... sur lesquelles nous n'avons pas fini de travailler et voir quelles sont les prochaines étapes à suivre pour les autres recommandations, et nous devons discuter des structures et du contenu du résumé exécutif, donc voilà. C'est pour cela que nous sommes réunis aujourd'hui.

Alors, est-ce qu'il y a des questions, des commentaires avant qu'on ne passe au point suivant, maintenant que j'ai introduit notre travail?

Bien, je vois que Murray demande la parole. Murray, vous avez la parole.

MURRAY MCKERCHER: Merci Olivier. Je voulais savoir, Olivier, si vous pouviez parler du processus, puisque depuis Londres, il y a eu une série de réunions avec le Conseil et je voulais savoir s'il y a eu des commentaires lors de ces réunions avec le Conseil concernant notre travail.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, Murray. Plusieurs choses. D'abord, toutes les recommandations ne sont pas destinées au Conseil. Donc, ce rapport dans sa totalité doit contenir toutes ces recommandations, mais elles ne sont pas toutes

---

destinées au Conseil et ne demandent pas toutes une action du Conseil. Il est correct que nous avons eu certaines recommandations qui ont été présentées au Conseil par le passé. Certaines, je m'en souviens, et je me souviens, je me souviens par exemple de celle qui était au Conseil du comité consultatif, destinée au Conseil en réponse aux justifications pour lesquelles les recommandations de l'ALAC ou du comité consultatif n'étaient pas suivies, les conseils n'étaient pas suivis. C'est quelque chose qui a été élaboré par l'équipe de révision de la transparence et de la responsabilité. Le Conseil n'avait pas répondu six mois ou un an plus tard et donc nous avons... La communauté a demandé que ces conseils soient mis en œuvre et nous avons répété cela au Conseil et cela a été fait. Lorsqu'on a eu une réunion de la responsabilité, du groupe de responsabilité de l'ICANN, avec la révision des statuts constitutifs, lorsque cela a été fait, on en a pris compte, on a pris cela en compte et donc les suggestions ont été incorporées dans cette modification des statuts constitutifs.

Spontanément, je ne me souviens pas de tout ce que nous avons présenté comme conseil, comme recommandations au Conseil d'administration, mais il y a eu aussi une recommandation... Il y a eu des recommandations qui ne requéraient pas, qui ne demandaient pas de réponse de la part du Conseil. On avait dépensé un demi-million de dollars pour demander aux gens de rédiger les documents. Et, donc, on voulait leur montrer qu'on s'occupait de ce travail. Présenter les recommandations des groupes de travail responsables aux différents membres, personnes, groupes désignés. Le groupe de formation de compétences, le groupe de finance et... [Inaudible]. Donc, ces groupes travaillaient, à travers des téléconférences, par le biais des listes de

---

diffusion. Donc, ces groupes de travail s'occupent des détails, s'occupent de travailler sur chacune de ces recommandations.

Je ne sais pas si Ariel peut nous montrer. Je sais que vous partagez votre écran. Est-ce qu'il est possible, Ariel, que vous nous montriez un exemple de la page des recommandations?

Il y a eu une page de recommandation pour chaque recommandation. Pouvez-vous nous montrer ce qu'il y avait sur chaque page? Je crois que ça vaut la peine de le montrer. Voilà, ici nous avons la recommandation numéro 26, et vous avez ici tout le travail ici avec la recommandation, en elle-même, en haut. Puis, si vous commencez à descendre, vous voyez le résumé, si vous continuez à descendre. S'il vous plait, Ariel, descendez. Vous avez ici les détails de mise en œuvre et en dessous, vous avez les actions qui ont été prises à différents moments, et vous voyez que certaines de ces actions avaient une date. Donc, on voit ici la chronologie du travail qui a été réalisé, et vous voyez qu'à certains moments, il y a des dates, septembre 2015, octobre 2015, c'était il y a longtemps, mais 2016. Là, vous voyez qu'il y a plusieurs pages comme ça de travail qui a été réalisé dans le temps, et c'est bien sûr les archives du travail qui a été réalisé par la communauté, et c'est important pour parvenir au rapport et rédiger ce rapport. Donc, si ça vous intéresse, s'il y a une recommandation particulière qui vous intéresse. Vous pouvez cliquer ici sur un de ces points et vous allez voir les pages wiki de chaque recommandation. Vous allez voir tout le détail du travail qui a été fait.

---

Je ne pense pas que le Conseil d'administration et ses membres vont avoir le temps de rentrer dans chaque recommandation et lire les pages wiki de chaque recommandation, mais j'aimerais que les membres du Conseil s'ils le veulent, si ça les intéresse, puissent en tout cas se rapporter à ces pages wiki. Je ne peux pas prétendre qu'on connaisse le contenu de tout le travail réalisé pour chaque recommandation, mais en tout cas, c'est très intéressant des fois d'approfondir un petit peu, de voir comment les volontaires consacrent leur temps ici à travailler sur ces recommandations et approfondir ces thèmes. Cette recommandation 26 est un très bon exemple.

Voilà, est-ce que ça vous aide à comprendre le contexte dans lequel on a travaillé, Murray? Est-ce que j'ai répondu à votre question?

MURRAY MCKERCHER: Oui, vous avez fait cela. Très, très bien, merci.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Je voudrais ajouter qu'à partir de là Heidi, Ariel et moi-même, et d'autres personnes. Comme par exemple, Dev Anand Teelucksingh... Travail... Donc, se sont focalisées de plus en plus sur chacune de ces recommandations et ont essayé de résumer le travail que nous avons fait et voilà le document qui résulte de tout ce travail.

Donc, je suggère que nous analysions chaque recommandation en particulier. Si vous descendez dans le document, vous allez voir que les six premières recommandations sont marquées comme complétées et la recommandation qui est en cours, en progression. Il y en a une qui a été... Les recommandations qui ont été rejetées, ça c'est la troisième

---

catégorie que nous avons. Si vous voyez les recommandations qui ont été rejetées, vous allez voir les raisons pour lesquelles ces recommandations ont été rejetées, et sur la page wiki, vous pourrez lire les raisons pour lesquelles, par exemple, cette recommandation numéro 21, qui visait à mettre en place des campagnes publiques d'encouragement, a été rejetée comme ne faisant pas partie des mandats de l'ICANN.

Ensuite, nous avons les recommandations qui sont complétées ou finies du point de vue de l'ALAC, et un autre processus parfois a commencé, mais pour ce qui nous concerne nous au sein de la communauté At-Large nous ne pouvons rien faire de plus pour cette recommandation. Et c'est pour ça que nous la considérons terminée. Dans 99 % des cas, je dirais que c'est mis en œuvre et qu'il y a un programme d'At-Large : cela peut être un mandat pour réaliser cette recommandation, un sous-comité qui doit travailler dans ce domaine et la recommandation elle-même a peut-être été mise en œuvre complètement et les détails se trouvent sur ce document ou sur la page wiki.

Bien, mais nous allons nous focaliser maintenant sur les recommandations qui sont encore en cours de réalisation, qui ne sont pas encore terminées. La première donc est la recommandation numéro 7. Cette recommandation numéro 7 est une recommandation qui dit : un examen périodique du modèle multipartite de l'ICANN doit être effectué pour veiller à ce que les processus et la composition des éléments constitutifs de l'ICANN répondent adéquatement aux exigences de prise de décision pertinente de la société.



---

Et là, nous avons... Il y a différentes révisions qui sont en cours de réalisation, qui sont effectuées par ces examinateurs, ou ces auditeurs indépendants, et la communauté de l'ICANN. C'est un processus aux fins d'organisations des révisions, mais entre la révision... L'équipe de révision, de transparence et de mise en œuvre, entre la révision de l'ALAC, la révision de la GNSO et les différentes révisions qui ont lieu au sein de l'ICANN. Il y a... Il ne semble pas qu'il y ait une révision générale de la structure de l'ICANN et une révision générale de toutes les compétences de l'ICANN et de toutes ses parties prenantes serait importante.

Donc, la question ici est : qu'est-ce que nous devons faire? Quelles sont les prochaines étapes à mettre en œuvre? Comment réclamer cette révision, ces suggestions que nous avons faites ici? Et l'ALAC devrait recommander au Conseil de mettre en place un processus au sein de l'ICANN, que ce soit un processus de révision qui existe déjà, comme par exemple la révision de la transparence ou un nouveau processus de révision? Tout dépend de la réponse qu'on va avoir. Nous savons qu'il y a déjà beaucoup de processus de révision qui sont en cours. Il y a beaucoup de gens qui ont participé, mais en tout cas, un autre processus pour évaluer tous les éléments constitutifs de l'ICANN, pour voir s'ils répondent adéquatement aux exigences de prise de décision pertinente.

Donc, je voudrais donner la parole à Alan Greenberg qui est le Président de l'ALAC. C'est quelque chose que l'ALAC devrait... Nous sommes ouverts à toutes les suggestions. C'est une demande importante, mais il est vrai qu'en général...

---

Il y a eu... Donc, on s'est dit qu'il y avait quelque chose qui allait se produire, mais pour l'instant, donc voilà où on en est, et vous avez maintenant la parole.

ALAN GREENBERG: Vous souhaitez que je commence?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, oui, oui. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG: J'étais en train de répondre à un courriel très important sur la responsabilité et la transition, donc je n'ai pas tout suivi. Mais je vois que vous avez à l'écran en bas une recommandation. Attendez. Excusez-moi, désolé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Monsieur Alan Greenberg est quelqu'un qui est vraiment très aimé aujourd'hui.

ALAN GREENBERG: Alors, recommandation de réévaluer l'équilibre des pouvoirs. Est-ce que c'est bien là qu'on en ait?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, c'est bien cela.

---

ALAN GREENBERG :

Apparemment, il n'y a pas révision pour le moment. Les différentes parties prenantes au sein de l'ICANN, des SO, des AC et de ces types de modèles. Et, donc, cela a été discuté à plusieurs reprises et cela s'appelait voyons comment? Ah! Groupe de défis futurs ou quelque chose dans ce genre. Sébastien, lorsqu'il était au Conseil et depuis, a suggéré, et il a suggéré cela à plusieurs reprises. Il demandait qu'on regarde l'organisation de l'ICANN dans son ensemble et non pas chaque partie de manière individuelle, parce que c'était plus logique.

Bien, vu ce que nous venons de vivre au niveau de la responsabilité. Comme nous sommes dans cette structure actuelle, je pense que les possibilités de faire cela sont inexistantes. Je pense que nous n'aurons pas de crédibilité si nous demandons cela actuellement, si nous n'attendons pas un petit peu pour voir comment les choses vont se poursuivre au niveau de la responsabilité.

Donc, je crois que peut-être ce serait plus logique de faire cela en... À l'époque, c'était peut-être logique, mais aujourd'hui dans le Conseil dans lequel nous sommes, je pense que ce ne serait pas une bonne décision.

Je suis le Président et je ne peux pas prendre des décisions au nom de l'ALAC, mais je pense que ce serait ma recommandation à l'ALAC, étant donné les changements qui existent aujourd'hui dans notre environnement de travail. Cela est logique et je pense que maintenant n'est pas le bon moment. Ce n'est pas le moment approprié, voilà. C'est mon opinion, merci.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Bien, alors qu'est-ce que nous allons mettre comme prochaine étape ici? C'est un grand point d'interrogation. D'après ce que j'ai compris, c'est quelque chose que nous devrions faire, mais pas maintenant.

ALAN GREENBERG: Oui, c'est cela.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous venons de passer par les recommandations de la Piste de travail de responsabilité numéro 1.

ALAN GREENBERG: Oui, je pense que la communauté ne va pas participer à cela maintenant. Nous pouvons continuer à dire on vous l'avait dit, etc. Mais, je pense que ça ne sert à rien. On peut dire que ce n'est plus approprié vu l'environnement actuel et que nous verrons cela dans le futur, que cette décision sera reportée. Si vous voulez réunir l'ALAC pour demander sa décision, voir si l'ALAC approuve, veut adopter ou approuver cette décision. Je suis tout à fait d'accord pour le faire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Est-ce qu'il y a d'autres commentaires? Bien, je ne vois pas de main levée, donc parfait.

Nous avons ce commentaire d'Ariel là-dessus et voyons. Je suis en train de voir un petit peu. Ariel dit de ne pas agir ici dans ce domaine parce que ce n'est pas le bon moment.

---

ALAN GREENBERG: Olivier, si vous voulez on peut en reparler à Hyderabad avec tout le groupe de l'ALAC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord. Puisque ce rapport sera présenté au Conseil à Hyderabad, peut-être ce que nous devrions faire comme prochaine étape, c'est demander à l'ALAC s'il pense qu'il faut présenter cela de manière formelle au Conseil ou pas. Parce qu'on ne peut pas demander au Conseil d'agir si ce n'est pas le bon moment. Donc, il nous faut analyser et dire qu'il y a eu une demande et que nous voudrions que cette demande soit faite officiellement par l'ALAC.

ALAN GREENBERG: Je vous dirais que si l'on doit dire quelque chose au conseil. On peut dire la sensation générale au sein du groupe de travail sur les recommandations liées à ATLAS. C'est que ce n'est pas le bon moment, mais que cela va être soumis au groupe de l'ALAC dans son ensemble pour qu'il donne son opinion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord. Donc, cela sera soumis à l'ALAC. Parfait.

Bien, nous allons avancer, nous allons passer au point suivant. Merci beaucoup, Alan, pour votre aide et nous allons passer à la recommandation... Puisque nous n'avons pas beaucoup de temps ici.

---

Voyons, la prochaine recommandation est la recommandation numéro 13 : « l'ICANN devrait revoir l'équilibre global de la représentation des parties prenantes pour garantir que l'examen approprié de tous les points de vue soit effectué proportionnellement à leur portée et à leur pertinence. » Parfait, cela est tout à fait semblable à la recommandation numéro 7.

La première regarde l'équilibre des parties prenantes et l'autre regarde l'équilibre de la révision du modèle des parties prenantes, du modèle multipartite. Je pense que, Alan, cela confirme que la réponse va être la même pour les deux recommandations, dans les deux cas. Non ? Qu'en pensez-vous ?

Cheryl Langdon-Orr demande la parole.

CHERYL LANGDON-ORR: Je voudrais intervenir avant que vous ne finissiez. Je voudrais vous donner mon opinion ici. D'accord.

CHERYL LANGDON-ORR: Alors, nous mettons tout cela dans le même sac, ces deux recommandations dans le même sac et ont les laissent. La recommandation 13 et la recommandation 7 comme étant similaires et nous allons les traiter de la même façon.

ARIEL LIANG: Oui, très bien.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Parfait, donc nous la laissons de côté comme la recommandation numéro 7 et nous allons passer à la recommandation numéro 26. Les processus de gestion des politiques actuelles au sein de l'ICANN sont insuffisants, l'ICANN doit mettre en place un système viable de processus de gestion des politiques disponible pour une utilisation à travers les SO et les AC afin de faire une série de choses importantes.

Comme vous le savez, c'est la construction d'un outil que nous avons discutée au sein de la communauté, avec notre responsable. Dans ce domaine, il y a eu toute une série de responsabilités et donc, il y a eu beaucoup de travail qui a été fait ici. Donc, on va continuer à travailler dans ce domaine.

Je dirais qu'il s'agit de points standards ici. La communauté At-Large devrait prendre en compte tous les membres d'At-Large pour être sûre d'aborder toutes ces recommandations. Nous savons qu'il y a beaucoup de travail qu'il faut réaliser dans ce domaine.

Le département de l'ICANN travaille ici pour améliorer le site Internet, les différentes pages. Nous travaillons aussi au niveau des wiki, il y a eu de très gros efforts qui ont été faits sur notre site Internet pour les processus politiques. Les choses sont en train de devenir de plus en plus agréables pour les utilisateurs et plus efficaces que ce qu'elles étaient auparavant. Donc, je pense que...

Est-ce qu'il y a d'abord des questions ou commentaires ici ? Je pense que la prochaine étape serait de continuer à faire ce que nous faisons et peut-être qu'un jour, nous aurons suffisamment de temps, suffisamment de financement et suffisamment d'argent pour pouvoir mettre en place quelque chose de plus complexe. D'abord, il faut un

---

plan et pour ce plan, il nous faut voir les prochaines étapes. Alors, je vois qu'Alan Greenberg a levé la main.

ALAN GREENBERG:

Oui, une petite note brève. Il y a une discussion au sein de l'ICANN d'un nouveau plan de communication qui essaierait de présenter l'ICANN de manière plus compréhensible pour les novices et donc avoir un site web qui soit compréhensible. Donc, ce serait l'exigence suivante, parce que c'est vraiment difficile de ne pas comprendre de quoi il s'agit. Donc, c'est quelque chose qui sera e cours de discussion à Hyderabad. Donc, il n'y a rien de sur pour l'instant, mais je pense qu'il y aura des choses qui seront faites par l'ICANN. En tout cas, avec le nouveau PDG, il est clair qu'on se rend compte qu'on ne s'est pas bien présenté de manière compréhensible au reste du monde.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Alors, est-ce qu'il faut amender quelque chose dans cette recommandation du fait de cela ?

ALAN GREENBERG:

Écoutez, je pense que pour l'instant c'est juste des vagues, j'ai entendu tout ceci de manière très informelle. Il n'y a rien de formel, donc je pense qu'il faut attendre de voir comment ceci prend corps. Et ça devrait se développer au cours des mois à venir. Il y a d'autres questions très importantes qui sont traitées. On va voir à quelle vitesse tout ceci se fait. On pourrait dire : on ne va plus utiliser les fonds pour refaire des voyages et on va les consacrer au site web. Je ne pense pas que ça marchera, d'accord. Donc, il y a différentes priorités, mais pour l'instant,



---

au sein de l'ICANN, nous avons parlé de la délégation dans le site web, de la recherche de différentes informations. C'est quelque chose qui existe depuis quelques mois. Donc voilà, c'est une discussion en cours.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Donc, merci Alan de cette intervention. Nous allons passer au point 28 : l'ALAC doit travailler avec toutes les structures, organisations régionales et At-Large pour identifier l'intérêt, pour identifier les experts et pour organiser la communication publique. Ceci est une tâche que certaines régions ont commencée et pour l'instant, il y a des responsables de RALO qui travaillent avec le personnel de l'ICANN pour mettre au point des questionnaires pour identifier les expertises des ALS.

Donc, ceci représente l'étape suivante, mais nous n'avons pas encore vraiment avancé là-dessus. Certaines des RALO demandent à leurs représentants d'ALS quelles sont les connaissances, quelles sont les compétences qu'ils ont au sein, à disponibilité, donc au sein de la structure At-Large. Donc voilà pourquoi nous n'avons pas encore terminé ce travail. Donc, c'est un point qui est en progrès, en cours et on verra au fil des mois ou voire des années – je ne sais pas exactement quel sera le calendrier, donc on verra ce que l'on peut faire pour terminer ce travail lorsqu'on aura vraiment une base de données qui comprend toutes les différentes connaissances et expertises des différentes ALS.

Y a-t-il des commentaires là-dessus ? Faut-il changer quelque chose ? Est-ce que cela représente une bonne étape suivante ? Je ne vois pas de main levée, je n'entends personne. Donc, je pense que ça va. Oui, il est marqué « LANIC » alors que c'est « LACNIC ». Donc, Ariel m'a dit oui

---

dans son commentaire. Donc effectivement, c'est bien LACNIC. Ne vous inquiétez pas, on s'en occupera. Vous l'avez changé, déjà ?

ARIAL LIANG: Oui, c'est changé.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: C'est instantané. C'est magnifique. Alors, nous passons au point 29. L'ALAC doit mettre en place un système automatisé pour faire le suivi des sujets de haut intérêt ; ceci est en cours de discussion par les différentes RALO et doit être accessible à tous. Donc, il faut un mécanisme de signalisation de partage des activités, lié aux sujets particulièrement intéressants. Donc, il y a un certain nombre de choses qui sont faites dans ce domaine, mais si seulement ça pouvait être une page wiki. En tout cas, pour ma propre région – donc EURALO, nous sommes en train de mettre en place une page des sujets brûlants, qui montre les sujets qui nous intéressent, du moins les sujets des quelques mois à venir, etc.

Je crois qu'il y a quelque chose de prévu lors de la prochaine réunion des RALO à Hyderabad. Je crois qu'il est prévu de partager tout ceci avec les autres RALO. Je me trompe peut-être. Peut-être que c'est simplement un souhait, mais j'espère que nous allons pouvoir nous organiser de manière à en discuter avec les autres RALO et à partager les informations. Une fois que toutes les RALO auront leur propre page wiki avec leur propre sujet, il sera bien sûr très simple de rassembler toutes les informations sur une page et BINGO, vous avez votre

---

plateforme de partage des sujets chauds, des sujets brûlants des différentes régions.

Donc, nous allons un petit peu avancer et nous n'avons pas entièrement terminé ce projet. Y a-t-il des commentaires ? Murray, vous avez la parole.

MURRAY MCKERCHER:

Je parle de Toronto. Je viens d'avoir quelque chose qui me vient à l'esprit et je ne sais pas si on en a déjà parlé. Mais donc, avoir une personne de chaque RALO qui écoute les appels des autres RALO de temps à autre, je pense que cela pourrait aider à communiquer. Je ne sais pas si c'est quelque chose qui pourrait se produire ou qui se produit peut-être déjà, parce que ça fait longtemps que je n'ai pas participé. C'est une suggestion.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Murray. C'est une bonne idée, mais je crois que la seule coordination entre les RALO, le seul moyen qui existe, c'est les réunions en face à face des RALO. En fait, les réunions des secrétariats des RALO qui ont lieu lors des réunions de l'ICANN et il y a un ou deux appels entre ces réunions des secrétariats. Mais il ne me semble pas qu'il y ait eu de moyen de communication inter-RALO, d'où l'idée ou le constat d'avoir une page. Alors, il me semble que ces recommandations – on passe beaucoup de temps à les rédiger, et là, je vais un peu m'exprimer comme si j'étais aux antipodes, mais ça serait quand même bien de simplement afficher cette page dont on parle tant et d'arrêter d'en parler.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH: J'ai vu qu'Heidi avait affiché des informations sur l'espace de travail inter-secrétariat des RALO.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, effectivement. Ça existe, mais je ne sais pas si c'est très utilisé. Chacune des RALO pourrait en fait avoir son sujet, ses différents sujets affichés. Nous avons l'assemblée générale des RALO. Nous avons l'espace des RALO. C'est un peu naviguer, c'est un peu difficile à naviguer. Tout est un peu dans le même sac. Donc, on a les assemblées générales des RALO. On a les cartes At-Large internationales RALO/At-Large. Et les espaces de travail des RALO les unes à côté des autres, ça me semble un petit peu compliqué. Donc, il y a beaucoup de choses qui doivent être mises à jour, parce qu'il n'y a pas eu de réunions à Helsinki, les commentaires, etc. Il y a un grand nettoyage à faire et en plus, chacune des RALO doit mettre à jour ses différents sujets, sujets d'actualité. Alors, nous allons passer à autre chose, car nous avons passé trop de temps là-dessus à mon avis. Donc, c'est toujours en cours, en cours de travail. Attendez, Ariel, tu veux prendre la parole ?

ARIEL LIANG: Oui, j'ai une autre question sur le point 29. Est-ce qu'on doit inclure le président d'EURALO et la rencontre des différents présidents sur ces sujets ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, ça peut fonctionner. Alors, Dev Anand, vous avez la parole.

---

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Ah merci. Une des choses du point de vue du groupe de travail sur la technologie, c'était d'essayer de voir comment on peut s'occuper de la synchronisation, de la mise à jour des pages wiki des RALO et de la liste de diffusion également. Donc, j'avais suggéré aux TI de l'ICANN de synchroniser les listes de diffusion, de les consolider en fait sur une seule page wiki. Lorsqu'on se rend sur cette page wiki, on voit ce qui a été affiché sur, par exemple, la liste EURALO – je ne sais pas, les cinq derniers messages de LACRALO, les cinq derniers messages de RALO, etc. Donc, cela permet de voir un petit peu ce qui se passe, quels sont les derniers points, les dernières mises à jour, c'est l'idée.

Mais vous avez raison, ce qui se passe maintenant – en fait, les informations, elle est vraiment très séparée. Et même au niveau des secrétariats, les gens ne savent pas que ça existe. Donc, ce n'est pas efficace, cette histoire de travailler au niveau des secrétariats. Les gens ne savent pas ce qui se passe. En tout cas, c'est mon point de vue. Donc, c'est un petit peu du point de vue du groupe de travail technologique que je voulais prendre la parole.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Oui, tout à fait et on pourrait ajouter ceci que l'étape suivante, donc utiliser des mécanismes et des outils appropriés pour partager les activités liées aux sujets d'actualité. On pourrait peut-être coordonner ça avec le travail du groupe de travail technologique, puisque cette activité technologique continue et donc, le groupe de travail technologique peut continuer d'y travailler. Parce que comme vous l'avez dit, il y a peut-être des outils supplémentaires à utiliser.

---

Très bien. Merci. Alors, nous passons maintenant au point 37. Pardon, 36. J'en ai raté un. Alors, point 36 : la communauté At-Large doit envisager les appels de conférence avec d'autres comités consultatifs ou organisations de soutien entre les réunions de l'ICANN pour améliorer la collaboration. Alors, il faut que l'ALAC réfléchisse à ceci : les étapes suivantes du 36, du point 36. Si on défile dans la page, les étapes suivantes sont les suivantes justement.

Pendant la réunion de l'ICANN 57, l'équipe de dirigeants de l'ALAC discutera avec David Olive, vice-président de la politique et du soutien au développement de l'ICANN, l'objectif, la faisabilité, la logistique d'organiser des téléconférences entre l'ALAC et les autres SO et AC, entre les réunions publiques de l'ICANN. Ces téléconférences auront lieu lorsqu'il y a vraiment besoin de traiter de sujets urgents, de substance qui concerne à la fois l'ALAC et les groupes pertinents. Ceci concerne l'ALAC bien sûr, mais j'aimerais avoir votre point de vue par rapport à ça ? Est-ce que vous pensez que c'est approprié ? Et la discussion aura lieu au niveau de l'ALAC et évidemment, avec David Olive, car lui est aussi concerné. Alors malheureusement, Alan, est-il toujours avec nous ? Je ne sais pas s'il est parti. J'ai l'impression qu'il est parti. Malheureusement, je ne vois pas Alan. Donc, Dev Anand, vous souhaitez la parole ?

DEV ANAND:

Merci. Y a-t-il un lien vers ces appels de téléconférence mensuels auxquels on fait référence ? Est-ce que c'est quelque chose qui est public ? Eh bien, si c'est public, il faudrait qu'il y ait un lien. Donc, les présidents des différentes RALO, SO, responsables des réunions, etc.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Deux choses. Il y a des appels de téléconférence intercommunautaires mensuels qui sont entrepris par le département Politiques de l'ICANN. Donc, c'est tous les présidents des SO, des groupes de parties prenantes, des unités constitutives et des RALO qui participent à ces appels. Et honnêtement, je ne sais absolument pas si ces appels sont enregistrés, s'ils sont publics, s'il y a une liste des enregistrements. Mais ça a commencé parce que les présidents des SO et des AC se sont mis à s'appeler les uns les autres, à discuter une fois par mois de manière informelle pour informer le personnel de l'ICANN et du coup, il n'y avait pas d'enregistrement, pas de personnel.

C'était simplement les présidents qui se sont dit : bon, nous avons tel problème, nous avons telle chose qui va se produire, etc. C'était très informel. Tout a changé lorsque Fadi Chehadi est devenu président de l'ICANN et donc, tout ce programme est parti de là. Alors, je ne sais pas si ceci est enregistré, je ne sais pas du tout s'il existe des informations à communiquer là-dessus. On peut peut-être effectivement demander au personnel de vérifier ce qui se passe, donc essayer de voir un petit peu. Ce ne sont pas des appels secrets. D'accord, puisque les gens font des rapports les uns aux autres, etc. Il y a des liens. [Inaudible].

Je ne sais pas. Puisque je ne suis plus président – en fin, je président d'une RALO, mais c'est très récent, je ne suis pas vraiment au courant de tout ceci. Donc, on pourrait peut-être justement voir si on peut clarifier ceci. Alors, pour ce qui est de l'étape suivante, y a-t-il des objections ou est-ce qu'on est tous d'accord d'en parler pendant la

---

réunion d'Hyderabad ? Alan est parti. Murray, non ? Oui, quelqu'un voulait prendre la parole ?

ARIEL LIANG: Il y a un commentaire d'Alan comme quoi il serait peut-être bien d'en parler après l'appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord. Très bien. On en parlera plus tard alors. Alors, nous passons au point suivant. Donc, le soutien logistique supplémentaire de l'ICANN est nécessaire pour améliorer le wiki de l'At-Large. Ah, intéressant. Donc, c'était en 2013. Il y a eu beaucoup de choses qui ont eu lieu. Il y a eu beaucoup d'amélioration du wiki de l'At-Large. Donc, étape suivante : référence des meilleures pratiques existantes. Donc, nous allons coordonner le travail avec le personnel et continuer à développer un ensemble d'exigences pour améliorer l'architecture des informations et le modèle de la page du wiki. L'At-Large demande également à avoir des ressources internes qui se focalisent sur ce travail, qui demande beaucoup d'efforts donc pour améliorer le wiki. Donc là, nous avons une tâche pour laquelle notre personnel est trop payé. Ce serait mieux de donner ça à un stagiaire, n'est-ce pas ? Donc, voilà pourquoi nous n'avons pas vraiment fait d'autre chose. Bien sûr qu'on sait tous que le wiki doit être amélioré. Mais bon, voilà où on en est. Est-ce que ça va ? Est-ce qu'il y a des gens qui souhaitent intervenir ? Non, personne ? Alors, on passe au point suivant. Donc, Heidi vérifie avec le personnel. Heidi, est-ce que vous pouvez expliquer ce que vous êtes en train de faire ?



---

HEIDI ULLRICH: Oui, Olivier. Sur la question des appels informels des présidents des SO et des AC.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord. Alors, le point 40. L'ICANN doit proposer un processus similaire au programme pilote d'engagement et de sensibilisation de la communauté. Je ne sais pas s'il y a le mot engagement d'ailleurs. C'est marqué engagement, mais il me semble que c'est uniquement sensibilisation. Bon. Sauf si le nom du programme a changé. Est-ce que le programme a changé, son nom ? C'est sensibilisation et engagement ? C'est ça ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Donc, le programme régional d'engagement, pardon de sensibilisation, de la communauté. Donc effectivement, pas besoin du mot engagement, s'il vous plaît. On enlève ça, Ariel. Donc, applicable avec des délais courts, des budgets courts sans déplacement et donc, là, encore une fois, il y a beaucoup de travail qui a été fait.

Et les étapes suivantes sont telles quelles : l'ALAC travaillera avec le GST et le département de communication pour clarifier et institutionnaliser les demandes de budget là où des fonds discrétionnaires existent et pour l'application de ces fonds, l'ALAC collaborera également avec les bureaux régionaux de l'ICANN pour promouvoir ou pour s'assurer que les supports de l'ALAC existent et peuvent être distribués dans des délais adéquats. Donc, cela veut dire que les réunions régionales qui ont lieu, les événements qui ont lieu dans tel ou tel pays. Donc, s'il y a des

---

participants au programme pilote qui doivent y participer, et bien dans ce cas-là, ils n'ont pas à amener les brochures.

En fait, il y aura des personnes du bureau local qui auront ces brochures à disposition et qui pourront aller leur donner. Donc, les différents présidents se rendront à différentes réunions et donc, ils arrivent avec des brochures de l'ICANN, mais nous, nous devons avoir nos brochures d'EURALO. Donc effectivement, c'est une meilleure utilisation des ressources. Judith, vous avez la parole.

JUDITH HELLERSTEIN:

Donc, Glenn et moi, nous avons eu une réunion avec Rob là-dessus et nous avons également mentionné que, dans notre région lorsque les AC vont, se rendent à des réunions, ils n'ont pas de brochure à proposer. Beaucoup de personnes CROPP ont également des problèmes pour obtenir ce genre de supports à distribuer. Les brochures ne sont souvent pas prêtes. L'At-Large nous dit oui. Il y avait des erreurs dans la première, etc. Très souvent, les personnes du CROPP viennent à la réunion et n'ont rien à distribuer. Et donc, c'est très difficile en termes d'engagement.

Donc ça, c'est quelque chose que nous essayons toujours de voir, que nous aimerions bien qu'effectivement, on ait de meilleurs moyens également. Ceci semble très similaire à la demande budgétaire que nous avons faite, d'obtenir de l'argent. Il faut qu'il y ait un meilleur processus à mon avis pour obtenir les financements. En tout cas, en Amérique du Nord, notre GSE fait très attention en matière de sensibilisation. Et lorsqu'on suggère quelque chose, très souvent en matière de sensibilisation, et bien ils ne l'approuvent pas. Donc, ma

---

question, c'est peut-être que les brochures At-Large devraient être recréées de manière à ce que le coût ne soit pas aussi élevé. Et je pense qu'il faut aussi faire le suivi. On a essayé de créer un système de suivi, mais ça n'a pas vraiment marché.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Judith. Il y a plusieurs choses qui ont été mentionnées sur la mise en application. Oui, il y a un fonds de 10 000 \$ géré par l'équipe pour l'engagement et la sensibilisation régionale de l'ICANN. Et ça, c'est quelque chose qui a commencé avec l'exercice 2017. Donc, ça existe dans toutes les RALO. Il y a des détails de mise en œuvre que je ne vais pas mentionner maintenant. Mais par rapport à ce que vous avez dit, est-ce que ça fait partie de l'étape suivante ? Parce que le problème existe toujours donc, c'est ça ? C'est pour ça que cette recommandation n'a pas été terminée. Donc à l'étape suivante, il faudrait peut-être taper un commentaire sur l'étape suivante pour nous dire si ce que nous avons, à votre avis, est effectué ou s'il faut ajouter quelque chose. Alors, Heidi a levé la main. Je vais maintenant passer la parole à Heidi, parce que je sais qu'elle a des explications par rapport à ce qui se passe. Et ensuite, on passera la parole à Dev. Heidi, allez-y.

HEDII ULLRICH Merci Olivier. C'est Heidi au micro. Par rapport aux demandes spéciales pour les fonds régionaux, je dois clarifier une chose. L'allocation de 10 000 \$ doit être gérée par le VPGSE de manière collective à sa discrétion. Donc, je suggérerais qu'à l'avenir, si vous souhaitez utiliser ceci, informez le personnel de l'At-Large et le VP également de manière à ce qu'il le sache.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Heidi. J'ai noté la précision de Judith dans le chat comme quoi le RGSE, le GSE pour l'Amérique du Nord, ne veut pas nous donner accès à ceci, à ces fonds en fait. Donc ça, c'est quelque chose qui fait partie de la mise en œuvre, ce n'est pas nous qui devons en parler ici. Je crois que c'est quelque chose qui est relatif à la mise en œuvre. Donc, on va prendre note de ceci et peut-être souhaite-t-il en parler après l'appel. Alors Dev, c'est à vous.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Merci. Je voulais reconnaître à quel point ceci est difficile et justement, on peut mentionner le travail du sous-comité de sensibilisation et d'engagement. Tout ceci est synchronisé. Donc, il doit y avoir des détails sur la synchronisation, à savoir comment les choses vont être faites, qu'il y a plusieurs niveaux : il y a le GSE, il y a l'ALAC et le personnel de l'ALAC. Qu'est-ce qu'il faut faire, comment envoyer les supports aux voyageurs et les voyageurs eux-mêmes, comment ils sont équipés pour s'occuper de l'engagement. Donc, ceci représente un énorme défi. Et donc, je pense que les choses doivent être un petit peu plus structurées. Il faut travailler un peu avec le personnel pour voir quelle est la meilleure manière, la meilleure approche à utiliser, parce que lorsqu'on a une demande qui est envoyé à un ensemble de personnes et que l'autre groupe ne le fait pas, et bien la personne qui se déplace et qui peut utiliser ces supports, bon elle aurait pu se renseigner auprès de quelqu'un d'autre.

Je crois qu'il nous faut un sous-comité au niveau régional pour trouver une solution. Ce n'est pas uniquement à l'ALAC de trouver une solution,

---

parce que si c'est l'ALAC qui met en place la solution, il est tout à fait possible que le sous-comité engagement ne soit pas au courant. Et là, on aura un problème de communication.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Nous avons noté et Ariel, notez cela aussi. Heidi a mentionné que nous avons, que nous devrions discuter de cela à Hyderabad avec le département concerné. Je ne sais pas s'il y a des réunions qui sont prévues entre l'ALAC et le département de communication ou le comité de participation et de sensibilisation. Il nous faut voir cela.

Et bien maintenant, nous donnons la parole à Judith.

JUDITH HELLERSTEIN Bien. Merci Olivier. J'essaye un petit peu de voir ce point concernant, qui est tout à fait différentes des demandes de budget spécial qui existaient. Je pense que c'est différent. Est-ce que c'est seulement pour la communication, pour l'équipe, ou bien c'est aussi pour l'équipe du CROPP, parce que je sais que la GNSO a différents types de CROPP. Ils peuvent avoir un système destiné à la sensibilisation. Ça marche bien avec les unités constitutives, la GNSO. Donc, je suis un petit peu perdue là concernant ce point dont nous sommes en train de parler. Est-ce que vous pourriez nous expliquer ? Merci beaucoup.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Judith. Ce point dit spécifiquement que ce n'est pas quelque chose lié aux demandes de voyage. C'est CROPP. Ce serait un fonds pour les RALO pour que les RALO l'utilisent pour leurs dépenses

---

qui ne sont pas des dépenses liées au CROPP. Donc, nous pensons, au sein du groupe, qu'il faudrait que ce soit quelque chose lié à la communication, pas seulement des brochures, mais des bannières, ce type de choses qui sont nécessaires pour des demandes ad hoc lorsqu'on participe à des réunions, lorsqu'on envoie quelqu'un participer à une réunion.

La différence existe entre une demande de budget que l'on peut faire et une demande de budget ad hoc qu'une RALO peut faire à l'ICANN, c'est que cela va être envoyé au budget central de l'ICANN alors que le reste va rentrer dans le budget optionnel. Cela peut parfois être accepté et d'autres rejeté. C'est vraiment une question de système institutionnel. La capacité des RALO de demander du matériel, une aide destinée au matériel pour des réunions auxquelles ils vont participer – c'est destiné à cela, et d'une certaine façon, cela permettrait de standardiser le processus de manière à inclure d'autres matériels promotionnels. Ce sont différents coûts, des dépenses qui sont dans des budgets, mais nous n'avons pas la possibilité de demander une aide pour cela. Donc, ce sont des demandes ad hoc. Donc, il doit y avoir une manière ou une autre pour nous permettre des fonds dans ce type de situation, pour ce type de besoin.

Heidi, je serais ravi si vous pouviez me dire si vous êtes d'accord avec mon explication ou pas et ajoutez quelque chose.

HEIDI ULLRICH:

Oui. Je sais que c'est quelque chose qui a posé des problèmes depuis longtemps. Il y a des doutes ici. Nous faisons ici une rotation au niveau des réunions de l'ICANN, nous travaillons, nous essayons de mettre en

---

place, d'organiser des brochures pour AFRALO, APRALO, les prochaines réunions, la même chose au niveau de NARALO. Mais une chose que je voudrais ici mentionner est que j'aimerais savoir s'il y a assez de brochures. S'il y a un problème, il faut le dire et nous devons, nous avons besoin d'un certain temps – au moins un mois – avant chaque réunion.

Il y a une page wiki qui a été élaborée pour cela, qui n'est pas utilisée du tout.

JUDITH HELLERSTEIN:

Heidi, une question que je voudrais vous poser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Judith. Excusez-moi, Judith. Je voudrais poser une question plus à Heidi. Heidi dit que quelquefois on envoie directement quelque chose du bureau national ou du bureau régional, parce ça coûte moins cher. Ce qui me paraît incroyable, c'est qu'il y ait un groupe de personnes qui viennent du bureau de Bruxelles à une réunion et le bureau de Los Angeles doit nous envoyer des brochures à moi ou à quelqu'un en Angleterre, en Suisse ou en France plutôt que moi, plutôt que la possibilité d'apporter moi-même. Donc, ces brochures sont envoyées. On pourrait directement les prendre dans notre bureau et les apporter directement aux réunions. Je pense qu'ici il y a une perte, un gaspillage de nos ressources avec toutes ces expéditions.

---

JUDITH HELLERSTEIN: Si vous voulez, moi et Heidi, on peut en parler ensemble en particulier. Je pense que la GSE devrait avoir, At-Large ou l'ICANN, même chaque RALO devrait avoir un stock avec tout ce qui est à leur disposition et qu'ils peuvent utiliser. Les RALO surtout devraient avoir un stock de choses qu'ils peuvent apporter aux différents événements et les avoir à leur disposition.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Judith. C'est quelque chose que nous pouvons dire au département de communication et au GSE la prochaine fois que nous avons une réunion avec eux. J'ai un petit problème de temps, dépêchons-nous un peu. Dev Anand, vous avez la parole.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Nous allons mettre une action à suivre pour en parler, parce que je pense que c'est important d'en parler. C'est un travail en cours de réalisation et nous devons maintenant en parler avec le comité de participation et de sensibilisation.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup. Ariel, vous avez noté qu'il faudra en discuter lors de la réunion d'Hyderabad. Est-ce que cela est noté ? Il faudra aborder cette question lors de la réunion d'Hyderabad.

ARIEL LIANG: Je ne suis pas tout à fait sûre que cela va être discuté à la réunion d'Hyderabad ou pendant l'appel de participation de la réunion du groupe de travail de participation et de sensibilisation.



OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Nous n'avons pas encore précisé cela. Dev, est-ce qu'il va y avoir un autre appel de votre groupe de travail de participation et de sensibilisation avant Hyderabad ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Oui. Nous allons un autre appel avant Hyderabad. Nous devons le faire. Nous devons organiser cet appel.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Parfait. Donc, nous allons mettre cela comme une action à suivre.

HEIDI ULLRICH: Oui. Ariel, prenez note s'il vous plait.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Bien. Nous allons passer au point suivant puisque nous sommes un peu en retard. Recommandation 41 : l'ALAC devrait travailler avec le Conseil de l'ICANN pour chercher des sources de financement supplémentaires pour ces activités. C'est un petit peu difficile à comprendre. On a l'impression qu'il faut qu'il y ait, qu'on trouve une manière de financer ou de trouver des financements externes pour les voyages, pour les réunions, etc. Certains RALO n'ont peut-être pas signé avec d'autres organisations pour compter sur leur participation. Par exemple, la réunion d'ARIN, la réunion des registres. Il y a aussi la question des sponsors et du recueil de collecte de fonds.

---

Nos showcase ont été organisés pour que chaque RALO qui organisait le showcase doive essayer de trouver des sponsors et de parler avec eux, mais il n'y a pas de continuité apparemment entre les différentes RALO. Donc, quand une région trouve facilement des sponsors grâce aux connections personnelles que certains ont avec ces sponsors, les autres ont alors plus de difficulté à trouver ces sponsors et ont du mal à trouver les sponsors. Finalement, on a toujours les mêmes sponsors qui sont sollicités et d'autres sponsors qui ne sont plus sollicités parce qu'on les a oubliés.

Donc, la prochaine étape ici que le sous-comité au budget établisse une liste de sponsors et de travailler là-dessus avec le personnel de l'CANN pour donner toutes les coordonnées de ces sponsors. Il faut aussi mettre en place un mécanisme pour renforcer les relations de la communauté At-Large avec les sponsors pour une collaboration à long terme.

Je pense que c'est quelque chose qui est important ici et je vois qu'il y a une gestion ici qui peut être faite au niveau des sponsors et de la relation avec ces sponsors de façon à ne pas toujours solliciter les mêmes sponsors, mais en même temps, il faut qu'il y ait une continuité pour que l'on sache quand est-ce que c'est la dernière fois qu'un sponsor a participé à un événement à l'ALAC, à hauteur de combien de fonds, quelle somme ils ont participé, de façon à ce que nous puissions utiliser ces relations, savoir quelles sont les personnes à qui on doit parler au sein des organisations, etc.

---

Est-ce qu'il y a des commentaires ou des questions ici ? C'est une recommandation qui n'a pas encore été complétée, c'est pour ça qu'elle est en cours de progression.

Alan, allez-y. Et vous êtes le bienvenu d'être de retour.

Alors, est-ce qu'il y a des questions sur cette recommandation ? Je ne vois personne qui lève la main. Donc, je pense que tout le monde doit être d'accord, alors... Avec cette recommandation.

Parfait. Alors, c'était la dernière des recommandations qui a été, qui était en progression et qui n'était pas terminée. Nous allons passer à la recommandation 36 pour laquelle on avait besoin de l'opinion de notre ami Alan, c'était donc : « La communauté At-Large devrait avoir des conférences téléphoniques avec d'autres communautés consultatives et organisations de soutien entre les réunions de l'ICANN pour améliorer la collaboration et l'engagement. » Est-ce qu'on peut envisager quelque chose ? Pour le moment, les prochaines étapes sont : « pendant la réunion d'ICANN 57, le leadership avec David Olive devait parler de la visibilité et de la logistique et de la possibilité d'organiser des téléconférences entre les réunions de l'ICANN. Ces téléconférences auront lieu lorsque cela sera nécessaire ou une urgence pour aborder des thèmes qui préoccupent l'ALAC et les groupes concernés. » C'est une discussion bilatérale déjà entre l'ALAC, les SO et les AC et l'équipe de leadership d'At-Large. Alan, est-ce que vous voulez prendre la parole ?

---

ALAN GREENBERG:

Oui, je pense que cela a été fait. Il y a eu à quelques occasions, rares, des téléconférences intercommunautaires et je dirais à de rares occasions, parce que je ne sais même pas si elles ont eu lieu, ces téléconférences. Mais il y a une communication régulière entre moi et le président des autres organisations. Il y a des communications régulières dans certains cas entre le groupe de leadership et d'autres organisations. Si l'on trouve, si l'on pense que cela est nécessaire, à ce moment-là, je pense que cela sera organisé – je n'en ai aucun doute.

Je ne connais pas de cas où cela n'ait pas été fait. Si nous avons besoin de ce niveau de discussion entre les AC et les SO, cela sera fait. Il n'y a aucune raison de croire que cela ne pourrait pas être fait. Cela serait suggéré et ne serait pas mis en œuvre. Il n'y a pas d'exemple en tout cas ou nous aurions eu besoin d'une réunion de ce type où cette réunion n'aurait pas été organisée. Je ne vois pas pourquoi on va demander la permission à David Olive si nous pensons que cette réunion est nécessaire pour l'organiser.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci beaucoup, Alan.

ALAN GREENBERG:

Il y a eu des possibilités pour qu'il y ait des réunions entre ALAC, At-Large, le CWG, des groupes comme ça. Ce type de réunion était nécessaire et elles ont été organisées. Donc, je pense que c'est comme cela que ça marche.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Alan. Donc, on va dire que c'est compliqué, pardon complété plutôt qu'un travail en cours...

ALAN GREENBERG: Je ne sais pas si on a perdu Olivier ou si on m'a perdu. Je vois que c'est comme d'habitude. Cela veut dire... Si vous voulez qu'on marque « complété » comme bonne réponse, alors allons-y.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Est-ce que vous m'entendez bien ? Ça va ?

ALAN GREENBERG: C'est bon. Apparemment, il y a eu un clic

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, nous allons changer l'étape suivante alors. Parce que pour l'instant, il est marqué que l'équipe responsable de l'ALAC va en parler avec David Olive en ce qui concerne la faisabilité de ces réunions. Donc, nous reconnaissons le fait qu'il y a des appels intercommunautaires mensuels - les SO, les AC, les RALO. Mais peut-être qu'Ariel pourrait ajouter... Non, on en a déjà parlé. Excusez-moi. Pardon. Est-ce que ces appels sont enregistrés ? Est-ce qu'ils sont disponibles ? Est-ce qu'ils sont publics ou est-ce qu'ils sont fermés ?

ALAN GREENBERG: Alors, les appels mensuels sont un petit peu en situation incertaine actuellement, parce qu'il y a beaucoup de présidents qui n'ont pas participé depuis très longtemps et il y a d'autres personnes - donc des

---

unités constitutives, d'autres présidents de la GNSO par exemple incluent après. Donc, lors du dernier appel, nous avons pris une décision – et d'ailleurs, je mentionne le fait qu'ils ne sont pas enregistrés. Nous avons pris une décision : nous avons créé deux groupes différents, le groupe d'origine avec uniquement les présidents des SO et des AC et un deuxième groupe, plus grand, qui est équivalent au groupe qui participait au vendredi après-midi et qui, maintenant, participera à un dîner – donc les présidents des SO et des AC, des unités constitutives et des RALO. Dans les deux cas, les réunions ont lieu sans personnel et je ne crois pas qu'ils soient enregistrés. Mais je pense qu'il n'y a pas de problème d'interdiction spécifique de les enregistrer. Donc à l'avenir, ils vont se poursuivre, mais le format va changer. Donc on ne sait pas encore. C'est à voir.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Alors, qu'est-ce qu'on fait : est-ce qu'on garde ce point comme en cours ou est-ce qu'on dit qu'il est conclu ?

ALAN GREENBERG: Je pense que c'est terminé. Il est conclu, parce que si on souhaite le faire, et bien c'est clair. Pas la peine de demander la permission en gros.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: D'accord. Très bien. Donc, c'est bon pour nous. C'est terminé.

Alors, nous venons de passer une heure et quart sur les quelques points, mais on voulait clarifier les étapes suivantes. Il y a 49 recommandations. Alors, ce que je voulais vous demander, c'est que nous avons partagé ce

---

document avec tout le monde, nous avons envoyé ce document à tout le monde au cours des deux dernières journées, est-ce qu'il y a quelque chose qui, vraiment, ressort et qui ne va pas. Est-ce que quelqu'un souhaite parler d'un point qui est vraiment très important plutôt que les assigner ?

Je ne vois pas de main levée. Je vois qu'Ariel a éteint son micro.

ARIEL LIANG:

Non. Je suis passée au téléphone. J'avais un petit problème.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Pas de main levée là-dessus. Alors, comme je le disais, nous avons les différentes étapes pour les recommandations qui ont été terminées. Pour la plupart, ces étapes suivantes ne sont pas énormes. Souvent, ce sont les responsables des RALO qui doivent continuer à faire certaines choses ou la collaboration avec les services du personnel, etc. Il y a beaucoup d'étapes suivantes. Mais il y a certains processus externes qui ont été lancés. Pour certains, indépendants d'At-Large. Pour certains, grâce à At-Large ou Atlas II, pardon. Et puis bien sûr, il y a la communication continue avec la Piste de travail numéro 2. Il y a la question du médiateur, il y a la question de l'élimination des barrières à la participation et à l'engagement, l'élimination des barrières à la participation, voilà. Tout ceci est énuméré ici.

Donc, je ne sais pas si passer en revue chacune de ces étapes suivantes est vraiment adéquat, mais ma question, encore une fois, c'est : est-ce qu'il y a quelque chose qui ressort que l'on doit vraiment traiter ? Je pense que vous n'avez pas forcément tout lu.

---

Bon. Nous allons passer au point suivant. La structure et le contenu du résumé exécutif. Donc, nous avons un tableau de quatre pages.

Comme vous le savez, le Conseil d'administration est composé de personnes très occupées. Donc, nous avons la participation, nous avons les différents détails. Il y a beaucoup de personnes qui sont impliquées dans ce projet. Et puis, il y a l'appendice avec tous les détails de mise en application.

Donc, vous avez la parole. J'attends vos commentaires, vos suggestions. Enfin, j'espère qu'il n'y a pas de questions, que ce sera uniquement des commentaires ou des suggestions. Dev, allez-y.

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Je pense qu'on pourrait avoir un petit préambule, surtout pour tout nouveau membre du Conseil d'administration, je pense qu'il doit comprendre à quoi correspond le Sommet. Donc, indiquer en quelques lignes à quoi correspond le Sommet At-Large, les recommandations, donc expliquer comment aussi nous allons mettre en place ces étapes. Donc, un petit préambule court.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Donc, vous pensez à un préambule court qui explique le processus qui nous a permis d'arriver à ces recommandations. C'est ça ?

DEV ANAND TEELUCKSINGH: Je ne pense qu'il est nécessaire de rentrer dans les détails du processus. Ce n'est pas aussi intéressant, mais simplement dire : « au cours du mois passé ou au cours des mois à venir, la communauté At-Large, par



---

le biais d'appels de conférence, a travaillé à la mise en application des recommandations. » Ça ne vous va pas ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Dev. Moi, ça me convient en fait. Mais je me demande si on ne devrait pas ajouter davantage de choses. Est-ce qu'il y a des recommandations spécifiques vers lesquelles nous souhaitons attirer l'attention du Conseil d'administration ? Donc par exemple, les présidents d'ALAC qui ont une certaine expérience, qui connaissent le fonctionnement du Conseil, qui lui ont déjà envoyé des déclarations – j'imagine Alan Greenberg, Cheryl Langdon-Orr.

Cheryl, vous avez été présidente lorsqu'Atlas I a été envoyé au Conseil. Donc, nous avons un système tableau en couleur. Ce n'est pas identique à ce que nous avons, mais c'était un peu inspiré par ce premier rapport que nous avons fait là. Alors, quelles sont vos suggestions ?

Et deuxième question – pour Alan également. Donc, j'aimerais bien avoir votre point de vue. Allez-y, Alan.

ALAN GREENBERG: Nous sommes passé d'un point qui était en fait au début du mandat de Cheryl où lorsqu'on envoyait des informations au Conseil, on n'avait même pas d'email pour nous dire que ça avait été bien reçu. Apparemment, la personne à qui ça avait été envoyé ne l'avait jamais fait passer aux autres membres du Conseil d'administration. Nous en sommes maintenant à une étape où lorsqu'on envoie quelque chose au Conseil comme avis, et bien c'est pris en considération. C'est pris au

---

sérieux. Donc, je traduis ça de manière plus simple. Le fait est que lorsqu'on donne des avis au Conseil, il faut absolument que nous soyons sérieux, parce qu'eux vont le prendre au sérieux. Il faut absolument que ce soit des choses qui tiennent la route.

Donc, les choses ont changé depuis j'ai été au Conseil et que Cheryl a été au Conseil. L'historique est intéressant, mais je pense que ce qui s'est passé par le passé ne détermine pas nécessairement ce qui se passera à l'avenir.

Je ne sais pas si vous vous rappelez que lorsque nous avons envoyé les recommandations d'ATLAS pour la première fois. Eh bien, au début, nous avons inclus beaucoup de choses pour attirer l'attention du Conseil, qui n'avait rien à avoir avec leur travail, rien à faire de la part du Conseil. Donc, nous avons dit : « Qu'est-ce qu'il faut que nous fassions ? » Nous n'avons rien à ajouter, pas de travail à faire là-dessus et en fait, on s'est rendu compte que nous n'avons pas aussi bien réfléchi à ce que nous avons envoyé au Conseil.

Donc, à mon avis, l'historique de notre relation avec le Conseil n'est pas forcément utile ici, mais je crois que ce que nous envoyons au Conseil doit vraiment être solide, parce ce sera pris en considération. Après, on verra s'il y a quelque chose qui sera fait. C'est autre chose.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

Merci Alan. Est-ce que vous êtes d'accord, dans le préambule, pour dire ce qu'a suggéré Dev, ou est-ce que vous pensez que quatre pages c'est déjà trop long et qu'il nous faut un document de synthèse de lignes par exemple ?

---

ALAN GREENBERG: Quatre pages, c'est beaucoup à lire, surtout s'ils n'ont rien à faire. Bon, au moins ça leur montre qu'on travaille. Excusez-moi, je n'aurais pas... J'ai été distrait pendant la discussion avec la transition qui va se passer dans un jour et demi. Je dois dire qu'il y a beaucoup de choses à traiter à la dernière minute. Donc, je ne suis pas très concentrée.

Ce que nous envoyons au Conseil a pour but de les informer et il faut que les choses soient claires dès le début s'ils n'ont pas le temps de lire tous les détails.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci Alan. Peut-être que je devrais passer ceci en revue avec Ariel pour voir si certaines de ces recommandations nécessitent, à un moment ou un autre, une action du Conseil. Et si c'est le cas, on pourrait peut-être utiliser des couleurs, une petite étoile rouge qui dise : voilà, ceci nécessite l'attention du Conseil. On les marque de cet astérisque rouge et cela veut dire que le Conseil doit y prêter attention. Oui effectivement, parce que s'ils ont que trois étoiles rouges, il n'y a que trois choses à lire. C'est très simple.

ALAN GREENBERG: Lorsque j'aurais davantage de temps, je pourrais me concentrer un peu plus là-dessus et je vous donnerais mon point de vue sur ce que vous aurez marqué. Je pense que c'est une bonne option.

---

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Très bien, Alan. Je ne sais pas pourquoi vous êtes occupé. Je ne sais pas de quoi vous parlez avec cette histoire de transition.

ALAN GREENBERG: Ecoutez, je suis sûr que vous allez recevoir un email là-dessus.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Alors, nous allons passer la parole à Murray. Nous en sommes presque à la fin de notre appel. Donc Murray, vous avez la parole.

MURRAY MCKERCHER: Merci Olivier. Alors, petit commentaire. J'avais un appel avec Rinalia. Il y avait un appel avec Rinalia et il y avait beaucoup de personnes présentes. Alors, je ne sais pas si vous êtes conscients du fait que Rinalia pourrait être utile pour nous dans tout ça.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Merci beaucoup, Murray. Je pense que c'est la prochaine étape. Il faut d'abord envoyer à Rinalia, obtenir son opinion là-dessus et travailler avec elle avant de le présenter au Conseil de façon à ce qu'elle soit un peu notre guide pour ce document. Parce que nous avons constaté avec d'autres documents qui ont été élaborés dont elle avait fait le suivi, ces documents ont reçu davantage d'attention de la part des membres. C'est une bonne chose.

Ariel, vous vouliez ajouter quelque chose ?

---

ARIEL LIANG: Oui. Merci Olivier. Excusez-moi. Je suggère quand je vois tous ces détails dans cette version préliminaire, je vois qu'il y a quatre catégories de recommandations. Peut-être qu'on pourrait regrouper tout cela en une seule catégorie qui serait : participation et sensibilisation et la partie légale, les problèmes légaux. En troisième partie, le développement des politiques. Donc, je me demandais si on pouvait proposer ce résumé exécutif de haut niveau avec ces différentes catégories de façon à ce qu'il y ait un intérêt pour savoir quel est le progrès de votre travail et qu'il y ait la possibilité de suivre de cette façon.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Vous proposez de faire un nouveau, une nouvelle classification de ces recommandations.

ARIEL LIANG: Non, pas vraiment. Je pourrais classer ces recommandations en trois parties et inclure cela dans le résumé exécutif. Comme ça, si quelqu'un lit le résumé, il peut comprendre de quel type de recommandation il s'agit.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Oui, ça me paraît logique. Nous allons travailler là-dessus ensemble et nous pouvons en parler avec ce groupe de travail, de mise en œuvre du travail des résultats d'ATLAS. Et ensuite, une fois qu'on arrive à une conclusion, être sur la liste de diffusion. Bien. Je vois qu'il n'y a pas de réaction. Donc, je pense que vous êtes tous d'accord.

Je vous remercie pour cette réunion.

---

Les prochaines étapes de notre groupe de travail. Nous allons travailler avec Ariel concernant les résultats obtenus aujourd'hui dans cette réunion. Nous allons travailler avec Rinalia et ensuite, une fois que nous aurons organisé tout cela, nous le présenterons à l'ALAC qui doit ratifier cela. Le rapport de recommandation et de mise en œuvre va être ratifié par l'ALAC et à ce moment-là, nous pourrons le présenter au Conseil à Hyderabad. Notre calendrier s'étale sur un mois. Donc, nous avons un petit problème de temps. Par conséquent, si vous avez des commentaires ou une contribution à faire, faites-le le plus tôt possible.

Cet appel est le dernier appel avant la réunion d'Hyderabad. Si vous avez des commentaires, vous pouvez commenter directement à travers le lien que vous avez vers le document dans le chat, qui figure dans le chat.

Et c'est tout pour aujourd'hui. Est-ce qu'il y a d'autres questions ? Ariel, est-ce que c'est correct, le travail réalisé aujourd'hui ? C'est bon ?

ARIEL LIANG:

Je voudrais vous dire que s'il y a des commentaires à faire sur ce document Google, je recommande que... Est-ce que vous m'entendez maintenant ?

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND:

On vous entend. Il y a un petit problème d'interruption, Ariel. Qu'est-ce que vous recommandez ?

---

ARIEL LIANG: Je recommande de s'inscrire sur le compte, de créer un compte Google pour pouvoir éditer vos commentaires de façon à ce que nous puissions identifier d'où vient ce commentaire.

OLIVIER CRÉPIN-LEBLOND: Okay. D'accord, parce qu'il y a des commentaires anonymes, c'est ceux-là. Donc, on demande aux gens de mettre leurs noms de façon à pouvoir vous joindre si nous n'avons pas compris votre commentaire. Donc, nous ne voulons pas de commentaire anonyme. Inscrivez-vous donc sur Google. Créer un compte sur Google.

Est-ce qu'il y a des Divers maintenant ? Je vois qu'il y a une question de Murray : « Quand est-ce qu'Atlas III est prévu ? » Heidi dit qu'il y a un budget pluriannuel pour les assemblées générales et les sommets qui a été créé.

Bien, nous sommes en retard de six minutes sur cet appel. Je vais remercier nos interprètes d'espagnol et de français. Je sais que j'ai parlé très vite aujourd'hui. Donc, elles doivent être soulagées que cet appel arrive à sa fin.

Je remercie beaucoup, Ariel, qui a fait du très bon travail pour la rédaction de ce document et qui est notre rapporteur. Donc, bravo.

Et merci à toute notre équipe.

Merci à tous d'avoir participé à cet appel qui arrive à sa fin. Ce groupe de travail arrive aussi à sa fin. Nous avons commencé il y a deux ans. C'est du très bon travail. Je pense que nous pouvons nous féliciter pour les résultats. C'est un résultat fait... Il n'y a pas de comparaison. Nous

---

avons travaillé avec des gens du monde entier et nous avons eu une très bonne mise en œuvre de notre travail, non seulement un rapport, mais c'est aussi des dizaines de milliers, des centaines de milliers de commentaires et de participants qui ont participé et ont montré que la communauté peut évoluer sans qu'on lui dise comment le faire. C'est donc le modèle ascendant et multipartite.

Merci beaucoup et cet appel est terminé.

**[FIN DE LA TRANSCRIPTION]**